

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR EN UNE SEULE FOIS :

- Formulaire d'inscription dûment remplie et signée
- Certificat médical (obligatoire si 1ère inscription)
- Règlement cotisation annuelle (1 chèque ou 3 chèques)
- Règlement licence

TARIFS 2024 / 2025 :

DANSE / ZUMBA / STRONG	TRAINING	FORFAIT ILLIMITE
1x/sem (1h) : 180 € 1x/sem (1h30) : 210 € 2x/sem (1h) : 250 € 2x/sem (dont 1h30) : 280 € 3x/sem (1h) : 310 € 3x/sem (dont 1 de 1h30) : 340 € 3x/sem (dont 2 de 1h30) : 370 €	1x/sem : 210€ 2x/sem : 250 €	Forfait : 450 €
TARIFS SPECIAUX	GYM DOUCE	CARTE 10 SEANCES
Strong ou Zumba + 1 training : 280 € Strong ou Zumba + 2 trainings : 340 € 1h30 danse + 1 training : 330 € 1h30 danse + 2 trainings : 360€	Forfait : 130 €	Forfait : 120 €
+		
LICENCE ANNUELLE	Enfants (2013 et après) : 13 € Ados (entre 2006 et 2012) : 15 € Adultes (2006 et avant) : 26 €	

PARTIE RÉSERVÉE À L'ASSOCIATION :

- Paiement annuel Paiement mensuel

GYM DANSE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2024 / 2025

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone de l'élève :

Adresse e-mail :

Téléphone en cas d'urgence :

Si l'élève est mineur, merci de compléter la partie ci-dessous :

Père	Mère
Nom : Prénom : Tél :	Nom : Prénom : Tél :

IMPORTANT

Afin que votre inscription soit prise en compte, merci de préciser le(s) cour(s) auxquels vous participez :

DANSE MODERNE

- Lundi 18h - 19h (1h)
- Lundi 19h - 20h30 (1h30)
- Mardi 17h30 - 18h30 (1h)
- Mercredi 10h - 11h (1h)
- Mercredi 13h30 - 14h30 (1h)
- Mercredi 14h30 - 15h30 (1h)
- Mercredi 15h30 - 16h30 (1h)
- Mercredi 19h - 20h (1h)
- Mercredi 20h - 21h30 (1h30)
- Jeudi 17h30 - 18h30 (1h)

AUTRES DISCIPLINES

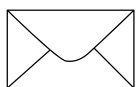
- 1 circuit training
- 2 circuits training
- Zumba
- Strong Zumba
- Gym douce

DANSE CLASSIQUE

- Jeudi 17h00 - 19h00 (1h)

COMMENT S'INSCRIRE ?

Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre aux permanences d'inscription, les mercredis après-midi au Complexe Sportif Jean-Bouin de 13h à 16h, vous pouvez laisser votre dossier COMPLET dans une enveloppe fermée au nom de l'élève à Alix ou à Aurore.



OU



LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION

- 1 - Les horaires des cours dispensés doivent être respectés.
- 2 - Les adhérents doivent porter une tenue de sport appropriée.
- 3 - Des chaussons de danse et/ou des chaussures de salles sont obligatoires. Les chaussures de ville dans la salle sont strictement interdites.
- 4 - Les cheveux longs doivent être attachés.
- 5 - Les chewing-gum sont strictement interdits pendant les cours.
- 6 - Tout(e) participant(e) impoli(e), manquant de respect envers une animatrice ou un(e) autre participant(e) ne sera plus accepté(e) aux cours.
- 7 - Les téléphones portables doivent être éteints pendant toute la durée d'un cours.
- 8 - En cas de vol perte ou de vol, l'association ne pourra être tenue comme responsable.
- 9 - La gestion des données personnelles par l'association restent strictement confidentielle.
- 10 - Le paiement de la cotisation annuelle peut être échelonnée, selon la discipline choisie, en 3 fois maximum. Le dépôt de 3 chèques au moment de l'inscription est OBLIGATOIRE. L'encaissement des chèques aura lieu en début de chaque mois (Octobre, Novembre, Décembre).
- 11 - Durant l'année sportive, des événements comme des galas ou stages seront proposés. Rien ne sera obligatoire. Cela engendrera des frais supplémentaires de costumes, ainsi que des ventes de places pour les spectacles.
- 12 - Tout engagement est définitif pour la saison 2024-2025. Aucun remboursement de cotisation ne pourra être exigé.



Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et je l'accepte.

Date :

Signature